



Réaction du CIEP/MOC à la déclaration de politique communale de Ciney

Mesdames, Messieurs,

Lors de notre dernière réunion de la section locale cinacienne du MOC, nous avons lu attentivement votre déclaration de politique communale. Nous avons pris bonne note du fait qu'elle n'était pas exhaustive et qu'elle devra encore être traduite en décisions et propositions concrètes, notamment via le Programme Stratégique Transversal (PST). Nous tenions néanmoins à vous faire part de nos réactions, afin de mettre en avant certains points d'attention qui nous semblent importants.

Avant toute chose, nous tenons à souligner les efforts faits en termes de bonne gouvernance et pour donner une place plus grande au citoyen dans la vie politique de la commune. D'autres intentions notifiées dans votre déclaration nous semblent également aller dans le bon sens, comme par exemple la création d'une Maison de l'Emploi, les lignes de force exprimées en matière d'accès au logement - mais quid des logements sociaux et d'urgence ? - ou de politique à destination des personnes à mobilité réduite et des aînés. Concernant ces derniers, nous tenons à attirer votre attention sur le fait qu'il faut éviter de les séparer du reste de la société par des politiques trop « cloisonnantes ». Nous pensons par ailleurs que faire de l'intergénérationnel pourrait se traduire par un encouragement à la solidarité, plutôt que par le recrutement de jobistes rémunérés comme proposé dans votre déclaration.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que le secteur associatif est quasiment absent de votre déclaration de politique générale. Or, en tant qu'opérateurs de première ligne, les organismes qui appartiennent à ce secteur sont des acteurs incontournables des politiques locales. A cet effet, il nous semble qu'une relance de la coordination sociale qui fonctionnait jadis à Ciney serait opportune. Elle regroupait des acteurs du monde associatif cinacien et les travailleurs sociaux de la commune.

En tant que Mouvement qui organise des formations via des CISP et des EFT, qui travaille avec les publics fragilisés et qui réunit des groupes de militant-e-s, nous pensons que nous avons, à l'instar de nos collègues actifs sur le territoire cinacien, une expertise à mettre à disposition de la Commune pour répondre au mieux aux besoins de ses habitant-e-s. Nous nous réjouissons à cet égard de la consultation qui a été lancée dans le cadre du PCS. Nous attirons votre attention sur le fait que dans la commune de Philippeville, la construction du PCS se fait directement en concertation avec les habitants, via des réunions citoyennes thématiques.

Lors du débat pré-électoral que nous avons organisé au Cecoco, M. Deville avait par ailleurs plaidé pour des réunions regroupant les différents acteurs de l'insertion socio-professionnelle et avait évoqué une collaboration accrue de la Commune avec les EFT. Nous tenons à souligner que le secteur associatif doit être partie intégrante de projets initiés par la Commune, mais pas en être porteur. Il vaut parfois mieux avoir moins de projets en étant sûr de pouvoir les mener à terme avec le personnel disponible.

Dans votre déclaration, vous dites que vous accroîtrez la politique de formation. Ne serait-il pas d'abord nécessaire de faire un cadastre de ce qui existe et d'essayer de pérenniser l'offre actuelle ? Cela pourrait notamment être une bonne chose en termes de visibilité des formations si la Commune en faisait la publicité via ses canaux de communication et des infrastructures comme la Maison citoyenne, le CPAS et, plus tard, la Maison de l'Emploi. Tout ceci n'empêcherait pas d'explorer d'autres pistes et de lancer à terme une offre de formation supplémentaire.

Votre chapitre « politique sociale » est très succinct et mentionne plutôt des actions « one shot ». Même si certaines mesures ayant trait à ce domaine se retrouvent dans d'autres chapitres de la déclaration, cet axe « politique sociale » mériterait à notre avis d'être étoffé. Avec par exemple un programme de développement de Résidences-services sociales ou encore un engagement du CPAS à accompagner plutôt qu'à sanctionner les personnes qui ont des difficultés à respecter leur PIIS.

Autre point, même si cela n'avait pas été évoqué lors de vos réunions citoyennes d'avant scrutin, il nous semble important que la commune prenne en compte la problématique liée au genre et élabore un programme pour lutter contre les attitudes sexistes dans l'espace public, que ce soit par le biais de la prévention ou de la répression.

Enfin, nous souhaitons également attirer votre attention sur le fait que Ciney pourrait se déclarer « commune hospitalière » en votant une motion allant en ce sens. Cela consiste notamment à former le personnel communal dans le champ de l'interaction interculturelle et à garantir un accueil et une information de qualité à toute personne migrante, quel que soit son statut. Lors de la précédente législature, une proposition de motion avait été rejetée. Le changement de majorité voulu par les Cinacien·ne·s est sans doute une opportunité de remettre un projet de motion sur la table du Conseil communal.

Nous vous remercions pour l'attention que vous avez apportée à cet avis et sommes à votre disposition pour discuter de l'une ou l'autre thématique qui concerne nos domaines d'intervention.

Cordialement.

Le CIEP et les organisations constitutives et services du MOC.